

# LA LETTRE

de la Fondation de la Résistance

Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République

N° 33 - juin 2003 - 4,50€



Dossier :

Politique de répression,  
systèmes judiciaires  
et internements en France  
sous l'Occupation (1940-1944)

# LA VIE DE LA FONDATION EN IMAGES

## Présentation du livre *La vie à en mourir. Lettres de fusillés. 1941-1944*

Le lundi 12 mai à l'auditorium Austerlitz du Musée de l'Armée, la Fondation de la Résistance s'est associée au Musée de la Résistance nationale, à l'Office national des anciens combattants et à l'éditeur Tallandier pour présenter l'ouvrage *La vie à en mourir. Lettres de fusillés. 1941-1944* (cf. compte rendu p.4) aux présidents des associations issues de la Résistance et de la Déportation.

Après les allocutions de M. Victor Convert, directeur général de la Fondation de la Résistance représentant le président Jean Mattéoli et de M. Serge Barcellini, directeur général de l'Office national des anciens combattants ; M. François Marcot, professeur à l'université de Besançon, préfacier de l'ouvrage, a présenté les enjeux des lettres de fusillés pour l'historien tandis que M. Guy Krivopissko, conservateur du Musée de la Résistance nationale a exposé la méthodologie qui a présidé à la réalisation de cet ouvrage de 120 lettres à partir d'un corpus de près de 500 documents.

L'émotion fut à son comble lorsque les membres de la famille et des camarades de Résistance, présentés par Denis Peschanski, ont commencé la lecture de ces dernières lettres.

Se sont ainsi succédées M<sup>mes</sup> Rose de Beaufort, fille d'Honoré d'Estienne d'Orves ; Marie-José Chombart de Lauwe qui a lu les lettres d'Alexandre Fourny du réseau Georges France 31 et de France Bloch-Sérazin qu'elle a côtoyée en prison ; Jacqueline Olivier-Timbaud, fille de Jean-Pierre Timbaud ; Edith Desaleux, membre du réseau Alliance, qui nous fit entendre les lettres de deux membres de son réseau : Roger Speybroeck et l'abbé Bonpain ; Charitas-Waroquier, sœur de Claude Waroquier.

À l'issue de cette cérémonie, la Fondation de la Résistance a accueilli les participants qui ont pu ainsi rencontrer les présentateurs de l'ouvrage.

F.M.

Photos Musée de la Résistance nationale.

## Inauguration de la place Pierre Archambault à Tours

Le samedi 12 avril dernier à Tours, M. Jean Germain, maire de l'agglomération inaugurait la place Pierre Archambault.

Agent du réseau « Confrérie Notre-Dame » et membre du mouvement « Libération-Nord », Pierre Archambault consacra sa vie à la presse. À la Libération sous la présidence de son ami Jean Meunier, il fonda *La Nouvelle République du Centre Ouest*, journal dont il fut le directeur général jusqu'en 1972. En 1951, il créa le Syndicat national de la presse quotidienne régionale dont il aura la charge pendant une vingtaine d'années. Pierre Archambault présida également à partir de 1970 la Confédération de la presse française et de 1964 à 1972, à la demande du général de Gaulle, représenta la presse écrite au Conseil d'administration de l'ORTF. Il fut également membre du Haut Conseil de l'audiovisuel.

Le Dr Jack Vivier, fils du préfet de la Libération de l'Indre-et-Loire et historien de Touraine ainsi que M. Charles Pot, président national de « Libération Nord » ont prononcé l'éloge de Pierre Archambault en soulignant sa personnalité attachante.

Charles Pot a rappelé ainsi que Pierre Archambault « était très sympathique, mais surtout ce chrétien, combattant de la Résistance (...) était surtout un homme de conviction, un humaniste, fidèle à ses pensées, fidèle à ses amitiés, ardent défenseur des libertés républicaines ». Enfin, son fils François Archambault a clôturé cette cérémonie en remerciant au nom de la famille la municipalité et toutes les personnalités qui avaient tenu à s'associer à cet hommage.

F.M.



Photos Nouvelle République Jean Decosse

## Deux membres du bureau de la Fondation de la Résistance chevaliers de la Légion d'honneur

M. Jean Mattéoli, président de la Fondation de la Résistance, vient de remettre les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à M. Erwin Rosenberg, trésorier de la Fondation de la Résistance et président de son comité financier.

Il remettra prochainement les insignes du même grade à M. François Archambault, secrétaire général de la Fondation de la Résistance et président de « Mémoire et Espoirs de la Résistance ».

## Les Relais de la Mémoire

Le 18 juin, le secrétariat d'État aux Anciens Combattants organise « les relais de la Mémoire » visant à transmettre à la jeunesse la mémoire des conflits du XX<sup>e</sup> siècle et les valeurs qui furent alors défendues.

Cette année l'histoire de la Résistance intérieure et extérieure a été choisie comme thème à cet événement médiatisé qui se déroulera sur onze sites emblématiques de la Résistance dont un en Outre-Mer. Sur chaque site, une classe de seconde, accompagnée de professeurs suivra un parcours reliant différents lieux de mémoire où elle rencontrera des témoins de l'époque. Cette initiative décentralisée est due à M. Hamlaoui Mekachera.

Pour plus d'information se connecter sur notre site Internet [www.fondationresistance.org](http://www.fondationresistance.org)

En couverture :

Lecture de la sentence avant l'exécution de deux résistants : G.Bourreau et E. Billon, à Chef de Baie (Charente Maritime) le 29 novembre 1941 et dernière lettre d'un condamné à mort à ses parents. (Coll. ministère de la Défense-SGA/DMPA-DR)



## SOMMAIRE

### Mémoire et réflexions

- Dossier : Politique de répression, systèmes judiciaires et internements en France sous l'Occupation (1940-1944) ..... p. 4

### L'activité des associations partenaires

- Mémoire et Espoirs de la Résistance ..... p. 8
- AERI ..... p. 10

### Autour d'une photographie

- La manifestation du 10 mars 1943 à Romans-sur-Isère dans la Drôme ..... p. 12

### Livres

- Vient de paraître ..... p. 14
- À lire ..... p. 15

### La vie de la Fondation de la Résistance

- Le préfet Victor Convert, nouveau directeur général de la Fondation
- Nouvelles d'archives

Ce numéro comporte un questionnaire

**Éditeur :** Fondation de la Résistance  
Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République  
30, boulevard des Invalides - 75007 Paris  
Téléphone : 01 47 05 73 69  
Télécopie : 01 53 59 95 85  
Site internet :

[www.fondationresistance.org](http://www.fondationresistance.org)

Courriel :

[fondresistance@club-internet.fr](mailto:fondresistance@club-internet.fr)

Directeur de la publication : Jean Mattéoli,

Président de la Fondation de la Résistance

Directeur délégué : François Archambault

Rédacteur en chef : Frantz Malassis

Rédaction : Victor Convert, Bruno Leroux,

Frantz Malassis, Cécile Vast.

Maquette, photogravure et impression :

SEPEG International, Paris XV<sup>e</sup>.

Revue trimestrielle. Abonnement pour un an : 16 €.

N° 33 : 4,50 €

Commission paritaire n° 4124 D73AC - ISSN 1263-5707

Monument Jean Moulin, dit le glaive brisé à Chartres. Œuvre conçue et réalisée par le sculpteur Marcel Courbier (DR)

# LE MOT DU PRÉSIDENT

Le 27 mai 1943, il y a soixante ans, se tenait en plein Paris occupé la première réunion du Conseil national de la Résistance présidée par Jean Moulin.

Ardemment souhaité par le général de Gaulle, mis en place dans des conditions excessivement difficiles et dangereuses par Jean Moulin, la création de ce « parlement clandestin » où se faisait la synthèse des différentes sensibilités de la Résistance donnait la preuve que la Résistance avait réussi son unité.

Rapidement connu du Monde libre, cette première réunion du CNR confortait la position du général de Gaulle à l'égard des Alliés.

Quelques mois plus tard, l'adoption par le CNR d'un programme politique et sociale, reflet même des valeurs largement partagées et défendues par les résistants, jetait les bases de la France sociale moderne que nous connaissons aujourd'hui.

C'est précisément pour le symbole que représentait pour nous cette date qu'il y a dix ans, le 27 mai 1993, nous avons réuni l'assemblée des fondateurs pour leur présenter les grandes lignes de l'action de la Fondation de la Résistance.

À cette époque, s'étendaient devant nous de vastes horizons. Nous avions tout à bâtir, tout à prouver pour asseoir notre crédibilité.

Je dois dire que le bilan de ces dix années d'activité de la Fondation de la Résistance n'est pas mince puisqu'elle a confirmé le bien fondé de ses buts statutaires par des actions concrètes qui sont :

- la participation à la formation civique des jeunes grâce au Concours national de la Résistance et de la Déportation,
- la création de notre site Internet, réunion en un lieu « unique » du maximum d'informations relatives aux faits, hommes et valeurs, fondées notamment sur les travaux universitaires,
- la collecte, la préservation et la valorisation des archives de la Résistance,
- les nombreuses actions de sensibilisation, notamment culturelles et civiques, menées par Mémoire et Espoirs de la Résistance,
- les rencontres cinématographiques autour des images de la Résistance et de la Déportation,
- l'opération « des CD-ROMs sur la Résistance dans tous les départements » dirigée par l'Association pour des études sur la Résistance intérieure,
- la constitution d'une bibliothèque dédiée à l'Histoire de la Résistance...

Maintenant reconnue par l'ensemble des pouvoirs publics et des milieux résistants, je suis sûr que notre institution qui aura le lourd privilège de veiller aux intérêts matériels et moraux de la Résistance française lorsque les derniers témoins auront disparu ne faillira pas dans sa mission !

Car, comme l'écrivit Vercors : « *Quand la mémoire faiblit, quand elle commence, comme une fragile falaise rongée par la mer et le temps, à s'effondrer par pans entiers dans les profondeurs de l'oubli, c'est le moment de rassembler ce qui reste, ensuite, il sera trop tard.* »

Jean MATTÉOLI

Président de la Fondation de la Résistance



# POLITIQUE DE RÉPRESSION, SYSTÈMES JUDICIAIRES en FRANCE SOUS L'OCCUPATION (1940-1944)

La sortie de l'ouvrage *La vie à en mourir. Lettres de fusillés. 1941-1944* est pour nous l'occasion de proposer à nos lecteurs un dossier sur la répression de la Résistance par les autorités d'occupation allemande et le gouvernement de Vichy.

La répression en France sous l'Occupation a fait l'objet de récentes études renouvelant l'historiographie en ce domaine.

S'appuyant uniquement sur trois de ces ouvrages, ce dossier ne prétend pas à l'exhaustivité mais se propose de dresser succinctement l'état des connaissances d'un phénomène finalement assez méconnu ayant pourtant frappé de nombreux résistants.

## LES LETTRES DE FUSILLÉS : L'ULTIME ET POIGNANT MESSAGE DES VICTIMES DE LA RÉPRESSION

Qui étaient les résistants ? De la Résistance, les faits ont été établis, les structures, les organisations, les combats, les formes d'engagement et les stratégies politiques largement analysés. Parfois les acteurs, hommes et femmes, s'effacent de ces histoires. Mais que pensaient-ils, que ressentaient-ils, que vivaient-ils ? Tenter de restituer une part de l'univers mental et affectif des résistants, donner à comprendre aujourd'hui leurs « modes de présence au monde »<sup>(2)</sup> d'alors, c'est à cette approche sensible de l'histoire de la Résistance que nous invite cette édition critique de 120 lettres de fusillés,

***La vie à en mourir.  
Lettres de fusillés. 1941-1944***  
Lettres choisies et présentées  
par Guy Krivopissko.  
Préface de François Marcot<sup>(1)</sup>

ultimes messages adressés par ceux qui vont mourir à ceux qu'ils aiment, et rédigés entre 1941 et 1944. Hommage aux résistants et aux familles des fusillés, ce livre se distingue des publications à caractère associatif qui l'ont précédé. Destiné à un plus large public, il est avant tout le fruit d'une démarche d'historiens (Guy Krivopissko, François Marcot et Denis Peschanski), à la fois soucieux de renouveler la connaissance de la Résistance, de la rendre accessible à tous<sup>(3)</sup>, et de redonner à ces lettres leur statut de documents d'histoire. Et quels documents !

Dans ce livre sont décrites les conditions morales et matérielles dans lesquelles chaque lettre a été écrite ; les notices biographiques rédigées par Guy Krivopissko, conservateur au Musée de la Résistance nationale de Champigny, renseignent sur l'identité du fusillé, son âge, son lieu de naissance, sa nationalité, son appartenance politique, ses idéaux, son statut dans la répression (otage, condamné par un jugement). Dans sa belle préface François Marcot, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Besançon, conseiller historique du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, replace cet ensemble de lettres dans le contexte de l'Occupation, du système de répression allemand combiné à celui de Vichy, et de la lutte contre la Résistance. Il rappelle combien le choix de la lutte armée par ces résistants, qu'ils aient été communistes, plus ou moins jeunes, agents d'un réseau, membres d'un mouvement, FFI ou maquisards, a été difficile, qu'il a fallu parfois un long mûrissement, et que l'enjeu d'un tel choix n'était pas seulement militaire. Il revient sur ce que disent des résistants leurs dernières lettres. « Au moment de mourir, écrit-il, le héros est un fils ou une fille, un mari ou une femme, un père ou une mère. L'histoire, qui est l'histoire des hommes et des femmes, doit reconnaître et redire cette réalité première. » (p. 18).

Comme documents d'histoire que signifient ces lettres, quels ont été leurs usages, leur devenir, leur fonction ? Leur portée symbolique n'a pas échappé aux mouvements de Résistance ; quelques-unes de ces lettres, courageusement transmises par les familles, recopiées, dactylographiées, ont été diffusées dans la presse clandestine et à la radio. Pourtant, bien au-delà de sa dimension héroïque, du combat et des valeurs qu'elle symbolise, la lettre du fusillé demeure, comme toute lettre destinée à des proches, « trace de l'intime et des sentiments »<sup>(4)</sup>, elle est l'ultime

lien, le lieu où le condamné s'écrit, se raconte, enveloppant les siens dans l'écriture, dans la pensée et les émotions qu'il y exprime. Cette dernière lettre est aussi un testament, une sorte de tombeau. Parmi les écrits clandestins (presse, circulaires, etc.) cette lettre est d'autant plus « précieuse » qu'elle est pour une grande partie des résistants fusillés, qui d'ordinaire n'écrivent pas, qui ne l'auraient sans doute jamais fait, le seul témoin écrit de leur existence, l'unique trace du sens donné à leur engagement résistant et à leur vie, la seule fois où ils se disent, s'inscrivent dans le monde, dans une communauté, dans un passé, dans la mémoire de ceux qui les liront. Et c'est face à la mort. Peut-être dans les derniers moments le résistant condamné jouit-il d'une liberté absolue ; la liberté du choix qui l'a conduit à s'engager et à risquer sa vie jusqu'à la perdre, la Liberté pour laquelle il a combattu, la liberté d'une écriture de soi à ceux qu'il aime ? Face à la mort imminente, la lettre concentre et libère les sentiments les plus forts et tout se précipite.

« *Que d'idées se heurtent dans ma tête douloureuse* » (Michel Rolnikas, 19 septembre 1941),  
« *Tu vois, je ne trouve plus, le cerveau est vide. Ô ! que j'ai peur de souffrir [...] Mes idées se brouillent. [...] Je ne sais plus quoi mettre.* » (Roger, à son épouse et à sa fille, 20 février 1942).

La mort est une dimension essentielle du temps des résistants et de leur rapport au monde. Avant de mourir le résistant, en l'écrivant, tente de l'apprivoiser et de lui donner un sens, pour soi, et pour ceux qui restent. Tous disent la certitude de l'utilité de leur mort, l'impérieux espoir mis dans l'avenir<sup>(5)</sup>, toujours imaginé meilleur, qu'il s'agisse du bonheur personnel des survivants ou du futur du pays et de la société.

« *Embrasse bien notre fils qui aura une plus belle vie que moi* » (Eric Texier à sa femme, 17 septembre 1941),

« *Ton mari tombera la tête haute, le cœur solide, confiant dans l'avenir de bonheur qui régnera dans le monde.* » (Jean Poulmarch à son épouse, 22 octobre 1941).

(1) Les notes sont placées p. 15



Tract franc-comtois reproduisant la dernière lettre d'Henri Fertet.  
Coll. musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon-La Citadelle-DR

# AIRES ET INTERNEMENTS

Tous savent qu'ils abandonnent en mourant ceux qu'ils aiment, expriment leur immense angoisse de la peine et de la souffrance que causera leur sacrifice.

«*Mais, ma Suzanne adorée, c'est pour toi que je suis inquiet. C'est de te laisser seule, sans appui, toi et mon Marcel chéri, qui me brise le cœur. C'est ta douleur à toi que je ressens*» (Maurice Pillet à son épouse Suzanne, 15 décembre 1941).

Dans l'attente de sa propre mort le résistant condamné, avec courage, console, reconforte les êtres aimés, demande le respect et la reconnaissance de ses choix, de son engagement.

«*Je suis sûr que vous me comprendrez, Papa et Maman chéris, que vous ne me blâmez pas.*» (Tony Bloncourt à ses parents, 9 mars 1942)

«*C'est dur quand même de mourir*», écrit le jeune Henri Fertet à sa famille le 26 septembre 1943.

Face à la mort, la dernière lettre relie comme en communion le résistant aux siens, l'écriture

comble leur absence, recrée leur présence.

«*Je me serre contre toi une dernière fois afin d'être plus fort et de sourire gentiment quand la mort viendra pour me prendre.*» Fernand Zalkinow à sa sœur, 9 mars 1942),

il meurt parmi eux <sup>(6)</sup>, avec ce qui est unique, intime, commun et familial, les souvenirs, les objets, la photographie.

«*J'embrasse bien fort ta photographie et je la serre sur mon cœur*» écrit Georges Pitard à sa femme (19 septembre 1941)

Appréhender les lettres des fusillés comme des documents d'histoire c'est s'efforcer de surmonter une émotion qui, par un effet d'empathie absolue, nous submerge entièrement. Lire ces ultimes lettres, ces derniers messages, est si éprouvant ! Le faire c'est un peu, avec une crainte



Avis d'exécution bilingue d'Honoré d'Estienne d'Orves, de Maurice Barlier et de Jan Doornik.

et un respect presque religieux, douloureusement, aborder un monde, à peine l'entrevoir, juste l'effleurer, avec le sentiment de toucher à l'essentiel, cet essentiel pour lequel ces résistants ont choisi le risque, la mort : la dignité humaine, la liberté, la foi, l'espoir mis dans un idéal, le bonheur, l'avenir et l'amour des siens. C'est accepter de se sentir profondément « dépassé » <sup>(7)</sup>, démuné et sans voix devant ce qui est à la fois grand et demeure mystérieux.

Cécile Vast

## LA POLITIQUE DE RÉPRESSION ALLEMANDE

Quelle a été la réalité de l'attitude de l'armée allemande en France ? Quelles ont été la nature et l'ampleur des politiques de répression ? Quel était leur fondement idéologique ? Quelle représentation les militaires allemands avaient-ils de la Résistance ? C'est à cet ensemble de questions que l'historien allemand Ahlrich Meyer tente de répondre, à travers une étude parue en 2002 aux éditions Privat.

**L'occupation allemande en France, 1940-1944**  
d'Ahlrich Meyer <sup>(8)</sup>

En appuyant ses recherches sur les archives allemandes, il établit une chronologie fine de l'évolution de l'occupation allemande en France, en la situant toujours dans le contexte plus large de l'occupation de l'Europe. Trois organes allemands d'occupation se chevauchent. Au commandement militaire en France (Otto von Stülpnagel jusqu'en février 1942, remplacé ensuite par son cousin K. H. von Stülpnagel), qui détient le véritable pouvoir territorial, s'ajoutent l'ambassade d'Allemagne à Paris et le *kommando* spécial de la *Sipo-SD* (police de sûreté et de sécurité). Ahlrich Meyer confirme la séparation de la chronologie en deux grandes périodes, qui correspondent certes à l'évolution de la guerre, mais aussi à un durcissement de nature idéologique de la répression et à la mise en place de la « Solution finale ». Il invite à penser la politique de répression allemande en France dans un contexte plus large,

tant idéologique que d'exploitation de l'Europe nazie. En effet la lutte contre la Résistance, à partir du milieu de l'année 1941 est étroitement liée à la mise en place progressive de la « Solution finale ». Ces deux aspects de la répression sont, selon lui, indissociables et s'expliquent en particulier par un fondement idéologique marqué, qui rejoint en France le volontarisme idéologique et antisémite du gouvernement de Vichy.

Par ailleurs, autant pour les persécutions antisémites que pour la répression des résistants, Ahlrich Meyer met à mal l'idée selon laquelle la répression a été moins brutale à l'Ouest qu'à l'Est. Il démontre au contraire que la logique de violence est inhérente à l'idéologie nazie, qu'elle est partagée aussi bien par les militaires que par les fonctionnaires allemands à Paris, et que le lien est étroit entre la lutte contre la Résistance, la déportation à partir de 1941, et la brutalité des massacres de l'année 1944. « Le programme européen d'extermination des Juifs relie les différentes stratégies d'oppression des populations non-juives des pays occupés » (p. 69).



Tandis que les autorités allemandes s'emploient à susciter la crainte des populations par l'affichage des exécutions, la Résistance dans la presse clandestine magnifie ses martyrs. Ainsi, le numéro 25 de *Libération sud* du 1<sup>er</sup> mars 1943, présente une photographie d'une scène d'exécution avec cette légende : « Un martyr parmi tant d'autres. Un jeune Français de 17 ans qui avait coupé des fils téléphoniques à Brest est exécuté par la *Wermacht*. Il est mort très courageusement. »

De même, concernant l'image que les Allemands avaient de la Résistance, Ahlrich Meyer montre combien cette image était « surdéterminée

idéologiquement» (p. 97) et qu'elle était davantage liée aux besoins de répression qu'à une représentation réaliste de cette Résistance. Selon les autorités allemandes, l'image s'est imposée dès la fin de 1941 d'une Résistance sans aucun soutien dans la population, limitée à un petit groupe «judéo-communiste», sans grande menace, et dont les attentats n'auraient pour seul but celui d'entraîner des mesures de représailles afin de dresser la population contre l'occupant. C'est en tenant compte de cette grille de lecture qu'Ahlrich Meyer analyse un certain nombre d'événements qui ont scandé le durcissement de la répression allemande en France. Ainsi des procès-spectacles du printemps 1942, des exécutions d'otages d'août et de septembre 1942 dont Ahlrich Meyer explique qu'elles s'inscrivent dans une logique de meurtres de masse, ou des rafles de Marseille de janvier 1943. Ainsi des opérations de massacres d'avril 1944 contre les maquis de l'Ain et de Dordogne pour lesquelles le rôle de la *Wehrmacht* est central. Il montre aussi, comment en Dordogne, les actions contre les maquis étaient systématiquement accompagnées de massacres de populations civiles et de Juifs réfugiés dans les villages avoisinants. Enfin, en reconstituant minutieusement le déroulement du massacre d'Oradour-sur-Glane, il confronte l'image légendaire d'une *Wehrmacht* «propre» à la réalité de sa participation aux crimes de guerre en France.

Cécile Vast

### LE PROCÈS DU PALAIS BOURBON DES 4, 5 ET 6 MARS 1942

Le premier exemple de « procès-spectacle » mis en scène par les Allemands (12)

En France, durant toute l'Occupation, de nombreux résistants sont jugés et condamnés par les cours martiales et les tribunaux militaires allemands, dont l'activité répressive est soigneusement cachée et ne fait l'objet d'aucune publicité si ce n'est *a posteriori* par l'annonce de l'exécution des condamnations.

Seuls trois grands procès font exception et sont « mis en scène » pour être largement médiatisés à des fins de propagande. Se déroulant dans des lieux aussi vastes que symboliques, ils sont couverts par de nombreux journalistes autorisés pour la circonstance à assister aux débats de ces procès.

Le premier de ces « procès-spectacle » se tient au Palais Bourbon du 4 au 6 mars 1942 pour juger sept jeunes communistes. Il est suivi quelques semaines plus tard, le 7 avril 1942, par le procès de 27 résistants à la Maison de la Chimie. Les Allemands ont recours une dernière fois à ce type de propagande en février 1944 lors du jugement des vingt-deux membres du « groupe Manouchian ». L'origine de ces grands procès médiatiques se trouve dans le changement même de la nature de la lutte clandestine. À partir de l'été 1941, des attentats qui ne touchent plus seulement le matériel mais aussi les soldats des troupes d'occupation sont organisés par des groupes de jeunes communistes.

Le 20 octobre 1941, à Nantes Gilbert Brustlein, un des principaux organisateurs des « Bataillons de la jeunesse » communiste exécute le *Feldkommandant* Hotz. C'est la première fois qu'un officier de ce rang est touché mortellement depuis le début de l'Occupation. Cet attentat ajouté à celui de Bordeaux ne tarde pas à déclencher une répression féroce : les Allemands fusillent 98 otages les 22 et 23 octobre (à Châteaubriant, à Nantes, au Mont-Valérien et au camp de Souges près de Bordeaux).

Alors que Gilbert Brustlein a échappé à toute recherche, sept jeunes des « Bataillons de la jeunesse » communiste sont arrêtés par la Brigade spéciale criminelle de la Préfecture de Paris. Ces sept jeunes : Tony Bloncourt, Roger Hanlet, Pierre Milan, Robert Peltier, Christian Rizo, Asher Semaya et Fernand Zalkinow deviennent les inculpés du procès du Palais Bourbon (13).

Organisé et exploité par la propagande nazie, ce procès veut démontrer à l'opinion française que la responsabilité de l'exécution des otages les 22 et 23 octobre incombe aux « terroristes » communistes tout en mettant en avant la prétendue omniprésence « étrangère et juive » dans les actes de violence contre l'armée occupante.

Frantz Malassis

## LE SYSTÈME JUDICIAIRE VICHYSOIS DIRIGÉ CONTRE LA RÉSISTANCE

Partant d'une spécificité de l'État français, à savoir la prolifération et le renforcement continuels de juridictions d'exception chargées de réprimer la Résistance, ce colloque en examine tous les aspects (les lois et leur mise en œuvre, les représentations qu'elles présupposent) pour s'interroger sur « l'accommodation » à ce nouveau système d'une magistrature pour l'essentiel inchangée par rapport à la III<sup>e</sup> République. Dès la première année, Vichy cumule l'utilisation des tribunaux correctionnels, notamment contre la propagande clandestine, avec la création de tribunaux d'exception à vocation d'exemplarité : cour

**La justice des années sombres**  
Actes des journées régionales d'histoire de la justice organisées par l'Association française pour l'histoire de la justice (9)

de Gannat pour juger les Français Libres, tribunaux spéciaux visant les inconnus auteurs d'« agressions nocturnes » en métropole.

À l'été 1941 commence une deuxième phase : la généralisation de ces tribunaux d'exception dans un esprit avéré de collaboration judiciaire avec l'occupant, d'abord contre la lutte armée communiste, puis contre l'ensemble des groupes paramilitaires résistants. Ce sont essentiellement les sections spéciales près les cours d'appel (en zone nord) et les tribunaux militaires (en zone sud jusqu'en novembre 1942). Devant les « ratés » de la section spéciale de Paris (qui ne prononce que 3 des 6 condamnations à mort programmées), Vichy complète immédiatement le dispositif par les deux sections du Tribunal d'État, incluant des magistrats non-professionnels. Les deux années suivantes, le régime élargit les compétences des tribunaux spéciaux (détention d'armes, de postes TSF, aide aux évasions de prison) puis des sections spéciales, qui couvrent progressivement tous les actes « terroristes » quels qu'en soient les auteurs et s'augmentent de « sections spéciales élargies », incluant policiers et gendarmes.

Les représailles de la Résistance contre des magistrats des sections spéciales ayant prononcé la peine de mort et les refus de leurs collègues de continuer poussent Vichy à la troisième phase : le dessaisissement de la Justice au profit d'organes administratifs, les cours martiales, rattachées au maintien de l'ordre, et chargées de rendre une justice impitoyable et expéditive contre toutes les unités armées de la Résistance (groupes francs, maquis) aux prises avec les forces de l'ordre.

Le nombre des condamnations à mort de ces tribunaux (tribunaux spéciaux : 6, sections spéciales : 45 dont 33 par contumace, cours martiales 200), comparé aux milliers de résistants fusillés et déportés par l'occupant, rappelle à quel point les Allemands étaient les maîtres du jeu, se réservant pour l'essentiel la répression des actes commis contre leurs troupes. Mais le bilan des juridictions de Vichy va bien au-delà de ces chiffres, puisque les Allemands puisèrent continuellement dans les détenus arrêtés en vertu des lois françaises pour alimenter les exécutions d'otages puis les convois de déportation. L'espoir vichyste de la reconnaissance d'une « souveraineté » française grâce à la collaboration fut, dans ce domaine comme dans d'autres, une illusion. Les deux épisodes de refus de condamnation à mort (à Paris en 1941, puis plus généralement fin 1943) révèlent les marges de manœuvre importantes dont disposait la magistrature. Les pratiques individuelles des magistrats montrent



Marcel Langer, commandant de la 35<sup>e</sup> Brigade FTP-MOI, condamné à mort par la section spéciale près la cour d'appel de Toulouse et guillotiné. En représailles, la Résistance tua en octobre 1943 l'avocat général Lespinasse, qui avait requis la peine de mort contre lui. Après cet attentat et les deux autres visant des magistrats de Lyon et d'Aix au tournant

de l'année 1944, les sections spéciales n'osèrent plus prononcer de condamnation à mort suivie d'effet. Coll. 35<sup>e</sup> brigade Marcel Langer



Un des miradors de la centrale d'Eysses (Lot-et-Garonne), où une cour martiale siègea en février 1944 et condamna à mort 12 détenus résistants suite à une mutinerie. Les cours martiales furent l'instrument d'une

répression généralisée contre la lutte armée résistante, pouvant atteindre aussi bien des individus isolés, que des équipes de groupes francs, des maquis (comme les Glières), voire ici des détenus insurgés. Vichy en élargit l'utilisation au point de s'en servir contre des condamnés de droit commun, lors de la mutinerie de la prison de la Santé en juillet 1944.

qu'ils ont parfois modulé leur application des lois répressives en fonction des *a priori* idéologiques de Vichy à l'égard de « l'anti-France » : les peines de mort des tribunaux d'exception affectent en priorité des étrangers, le juge d'instruction Cohendy de Lyon, passif devant des résistants non-communistes, instruit clairement à charge devant des résistants communistes...

Cependant, comme le montre Alain Bancaud, l'attitude collective des magistrats sous Vichy, majoritairement peu favorables à la Révolution nationale, a plutôt relevé d'une stratégie de corps d'État soucieux de se pérenniser par delà les bouleversements politiques. Ils cautionnèrent sans état d'âme les juridictions d'exception, tout en

essayant de poser des limites dans leur application — que l'on constate dans l'interprétation restrictive des lois et une baisse tendancielle des peines prononcées. Ce comportement ne visait pas à contester le système, mais à se déresponsabiliser en conduisant l'État français à assumer sa radicalisation par une inflation juridique, et par le recours accru aux mesures extra-judiciaires (l'internement administratif des prévenus acquittés, par exemple). Les magistrats poussèrent cette logique jusqu'au bout en encourageant eux-mêmes, à l'automne 1943, leur dessaisissement par les cours martiales. Ce n'était pas dans un esprit de rupture, mais au contraire pour tenter l'impossible : concilier l'exercice du métier avec l'expression d'une réserve à l'égard de l'évolution du régime. Passés en seconde ligne, ils purent le faire par divers procédés (déqualifications systématiques, destructions de preuves, peines inférieures au minimum légal), mais au prix d'un aveuglement sur les conséquences dramatiques, pour un nombre croissant de résistants arrêtés, du système

répressif qu'ils continuaient à faire fonctionner. Cette attitude ne peut se comprendre sans référence au temps long, celui qui a permis à la magistrature de forger son identité sous la III<sup>e</sup> République. La « tradition » républicaine du corps incluait l'acceptation des juridictions d'exception (celles du Second Empire ont été légalisées *a posteriori* par la Cour de cassation) ; elle exigeait du juge le respect inconditionnel de la loi (mis à l'épreuve, notamment, lors de l'application des lois contre les congrégations religieuses), et avait assimilé à une défense « dépolitisée » de l'ordre social les luttes contre certaines forces politiques (anarchistes dans les années 1890, communistes dans les années 1920). C'est au nom de cette tradition que les magistrats ont conçu leur soumission aux lois de l'État français (et leur prestation de serment au maréchal Pétain) comme relevant de l'ordre de l'obligation professionnelle et non du geste politique. En définitive, la période vichyste est ici le révélateur des problèmes posés par le manque de contrôle de la Loi par le Droit dans la tradition républicaine française. C'est dans la constitution de la V<sup>e</sup> République, instituant un contrôle de constitutionnalité, que les leçons du passé commenceront à être tirées.

Bruno Leroux

## LA POLITIQUE D'INTERNEMENT EN FRANCE

À travers son étude des politiques d'internement en France, resituées dans une chronologie qui déborde en amont et en aval la stricte période de l'Occupation, Denis Peschanski restitue dans sa complexité et sa diversité le monde de l'internement de 1938 à 1946. En portant le regard sur ses principaux acteurs, décideurs, gestionnaires et internés, il fait la part du volontarisme politique, mesure le poids des contraintes et de la conjoncture, et décrit les conditions de vie précaires (promiscuité, faim, froid) et dramatiques, l'extrême variété des « horizons d'attente » des internés – et combien sont différentes les raisons d'être interné, et différents les sorts réservés à des communistes, des réfugiés espagnols, des nomades, ou des Juifs étrangers menacés par la déportation et l'extermination –, la place des solidarités et le rôle ambivalent joué par les œuvres d'entraide, enfin <sup>(1)</sup>.

L'internement, comme forme de répression, se distingue par sa nature et sa fonction de l'emprisonnement ; de fait en 1938, un premier décret est promulgué instituant l'internement administratif et visant les personnes censées nuire à l'État. Les premiers camps – pensés comme provisoires en 1938 – sont créés, Compiègne et Drancy. L'internement et ses camps dureront ainsi pendant toute la période de l'Occupation et les derniers camps ferment en 1946, après la Libération. Au cours de cette période pourquoi interne-t-on ? Qui interne ? Qui est interné ?

Parmi les internés, Denis Peschanski distingue trois grands cas de figure, à la fois reflet du volontarisme des différentes politiques menées entre 1938 et 1946, et conséquence des contingences, du provisoire, et des mesures prises dans l'urgence, qui traversent toute la période, quelle que soit la

nature du régime. Tout d'abord un internement qui répond à un projet politique et idéologique ; tel est le cas de l'internement visant les communistes, et faisant suite à l'interdiction du PCF en septembre 1939, dans le contexte de la fin du Front populaire. Vichy à partir de l'été 1940 assure la continuité de cette politique. Deuxième cas de figure, en 1939, puis à la Libération, l'internement administratif a tenté de répondre à des mesures d'exception : internement dans des camps de ressortissants de puissances ennemies (Allemands et Autrichiens), dont on mesure toute l'absurdité, puisqu'ils étaient pour l'essentiel des réfugiés de l'Allemagne nazie. À la Libération l'internement des présumés collaborateurs, des tra-

**La France des camps. L'internement 1938-1946 de Denis Peschanski <sup>(10)</sup> .**

fiquants de marché noir, etc., entre dans le cadre de la politique d'épuration. Dernier cas, l'internement comme gestion dans l'urgence d'une contrainte « extérieure » : les réfugiés espagnols, quelque 300 000 à 350 000 personnes dont la grande majorité sera rapatriée, les Juifs de Bado-Palatinat expulsés par les Allemands en 1940. Enfin, dans la logique de déportation décidée par les Allemands les camps servent de transit vers les



Coll. Fondation de la Résistance

Le camp des Milles (Bouches-du-Rhône) fut le plus grand camp d'internement du sud-est de la France.

camps de concentration et d'extermination nazis. Pour Denis Peschanski, quatre logiques dominantes se sont succédées entre 1938 et 1946. La première, celle de la III<sup>e</sup> République finissante, pensée comme provisoire, est une logique d'exception visant les indésirables étrangers, dans un contexte de crise d'identité nationale. Avec le régime de Vichy, de 1940 à 1942, le camp constitue le dispositif d'une logique d'exclusion, celle de la lecture de la défaite de 1940 à travers le prisme de la Révolution nationale. Puis, de 1942 à 1944, l'internement s'inscrit plus largement dans une logique de déportation, initiée par les Allemands ; Vichy gère les contraintes d'une population internée composée d'enfants, de femmes et de vieillards, faisant appel aux œuvres d'entraide (françaises, suisses, confessionnelles). Avec la Libération et le retour de la démocratie, de 1944 à 1946, prédomine à nouveau une logique d'exception, le dernier camp ferme en 1946.

Cécile Vast

Suite de la rubrique Mémoire et réflexions page 15. ➡➡➡

# Mémoire et Espoirs de la Résistance (MER)

## UN PRINTEMPS DE CENDRES ET DE SANG

À l'occasion du soixantième anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, Mémoire et Espoirs de la Résistance organise des manifestations culturelles qui devraient être déclinées dans les départements grâce au concours de l'ONAC.

Il y a soixante ans la République renaissait discrètement de ses cendres. Déjà le 17 juin 1940, le préfet Jean Moulin s'était tranché la gorge pour ne pas accuser injustement des tirailleurs sénégalais héroïques. Le président du Conseil National de la Résistance donnera à nouveau son sang à la France en juillet 1943 parce qu'il ne voulait pas, non plus parler. Ce jour-là, il incarna définitivement le visage de la République renaissante, comme l'a si bien dit André Malraux au Panthéon. La rencontre en automne 1942 entre le général de Gaulle et le jeune préfet, révoqué par Vichy, fut sans doute un des plus grands moments de notre histoire. Compagnon de la Libération en octobre 42, président des Mouvements Unis de Résistance en janvier 43, nommé en avril Commissaire national en mission par le chef de la France libre, Jean Moulin préside le 27 mai la première réunion du CNR. Trois semaines après cette date-clé, il est arrêté à Caluire le 21 juin.

Ce premier jour de l'été 43 marque le début d'une tragédie glorieuse, d'un martyre inouï.

La Constitution de la cinquième République s'appuie dans son préambule sur la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, qui disposait dans son article 2 : « **le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression** ».

La loi constitutionnelle de 1958 dispose, dans son article 1, complété le 28 mars dernier : « **la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.** »

Que serait la France moderne, sans cesse en quête de réconciliation, s'il n'y avait pas eu le programme du CNR, voulu par de Gaulle et Moulin ?

Que serait ce programme sans les textes anti-nazis, dès 1933, de Pierre Brossolette ou du cousin assassiné du maréchal Leclerc, sans les réflexions oecuméniques de femmes et d'hommes qui s'inquiétaient des faiblesses de la III<sup>e</sup> République parallèlement aux menaces et persécutions hitlériennes et mussoliniennes ?

Ces questions trouveront des réponses lors de la réunion de « Mémoire et Espoirs de la Résistance », le samedi 14 juin à 15 heures, au Mémorial maréchal Leclerc - Musée Jean

Moulin de la Ville de Paris à Montparnasse. Cet après-midi là, notre association traitera de la « République Résistante » vue par des grands témoins : M<sup>mes</sup> Lucie Aubrac, cofondatrice de Libération sud, Marie-Josée Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Hélène Viannay, cofondatrice de Défense de la France, et Christine Levisse-Touzé, directrice des deux musées, ainsi que MM. le général Alain de Boissieu, chancelier de l'Ordre de la Libération, le président Yves Guéna, président de la Fondation de Gaulle, Jean-François Martin, président de la Fondation Leclerc, et Jean Mattéoli, président de la Fondation de la Résistance. Le chancelier de l'Institut, M. Pierre Messmer, président de la Fondation de la France libre, nous a donné un

méconnu. Il y a de quoi faire (pendant 1 000 ans ?), puisqu'il eut un demi million de ces héros de l'ombre.

À la mi-décembre, comme d'habitude, nous déclinerons le thème de l'héritage, avec « la Résistance de l'Esprit ». Celle-ci n'est pas « datable », mais rassemble dans la pénombre des gens sans armes, mais à l'âme généreuse.

Entre-temps, les délégations départementales de « MER » poursuivent leurs actions décentralisées en coopération avec l'ONAC : poésie à Dijon, place résistante <sup>(1)</sup> ou cinéma de l'ombre <sup>(2)</sup> en Val-de-Loire, promotion du concours à Montauban ; randonnée du souvenir en Provence, etc. Notre assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra le jeudi 26 juin à 16 h 30 à Montparnasse ; elle précédera la conférence à 18 heures du professeur Jean-Pierre Azéma sur « Jean Moulin, le rebelle, le politique, le résistant ». Le tout sera suivi vers 19 h 30 d'un buffet payant.

Ce printemps, notre site Internet « [memoresist.org](http://memoresist.org) » servira aussi de base de données aux futurs mémoires et thèses qui feront l'objet de bourses décernées par les Fondations Edmond de Rothschild et de la Résistance. Le président du jury sera le doyen René Rémond, président de la Fondation nationale des Sciences Politiques et du Comité historique et pédagogique de la Résistance.

Enfin nous re-préparons, avec nos partenaires des autres Fondations et associations de mémoire de la deuxième guerre mondiale, l'après-midi de la Sorbonne de fin janvier 2004 sur le thème du CNRD, la France libre, déjà traité plusieurs fois. Mais Résistance intérieure et Résistance extérieure ne fut-elle pas le même combat spirituel ou armé pour une France libre ? « Hair la haine » n'est-il pas inscrit en filigrane dans la Constitution grâce à Jean Moulin dont nous célébrons cette année la mort secrète et terrible, généreuse et glorieuse ? Servir plutôt que se servir : règle non écrite des civilisations de devoirs avant les droits ! ●

**François Archambault**  
Secrétaire général de la Fondation de la Résistance, Président de « MER »

(1) L'inauguration de la rue Christian Pineau, au Mans le samedi 12 avril dernier, souligne, par exemple, le rôle de ce grand résistant-déporté, fondateur du mouvement Libération-Nord et ministre des Affaires étrangères signataire du traité de Rome.

Un prochain colloque parlementaire évoquera la personnalité exceptionnelle de ce compagnon de la Libération et de ce fondateur de l'Europe.

(2) Rappelons que la cassette vidéo, réalisée par « MER », *Nos parents, ces résistants tués. Six témoignages de filles et fils de tués* est à la disposition des collèges, lycées, universités, mairies et autres organismes civiques.



### Nos parents, ces résistants tués

Dans ce documentaire de 43 minutes, six filles et fils de résistants témoignent sur l'engagement, l'action et l'arrestation de leurs parents morts pour la France. Ainsi, s'expriment successivement : Mireille Albrecht, fille de Bertie Albrecht ; Rose de Beaufort, fille du comte Honoré d'Estienne d'Orves ; Ghislaine Richard-Vitton, fille d'Octave Simon ; Bernard Boyer, fils d'André Boyer ; Claude Pierre-Brossolette, fils de Pierre Brossolette, Rémi Graillet, fils d'Auguste Graillet.

Cette cassette vidéo, réalisée par « MER », est à la disposition des collèges, lycées, universités, mairies et autres organismes civiques.

témoignage audiovisuel qui sera intégré à la cassette que MER produira sur cet événement pédagogique, auquel des lycéens sont conviés.

Ce soixantenaire de la « République des catacombes », selon la formule de Daniel Cordier, sera également marqué, dans notre vie associative, par des témoignages, à l'automne, sur des résistants

# Le récital de poésie de la Résistance : un succès à Paris comme à Dijon

« *Ce cœur qui haïssait la guerre voilà qu'il bat pour le combat et la bataille ! [...]*  
*Mais non, c'est le bruit d'autres cœurs, de millions d'autres cœurs Battant comme le mien à travers la France.* »  
 (Robert Desnos, éd. de Minuit, 1946)

Trois jours seulement ont séparé les récitals de poésie organisés par «MER» et sa délégation dijonnaise au printemps dernier (21 et 24 mars 2003), printemps d'une nouvelle année sous le signe de l'unité de la Résistance et du «commun combat», avec le 60<sup>e</sup> anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance.

Nombreux sont celles et ceux qui, à Paris, aux Invalides, ont généreusement prêté leur voix aux chœurs de la Résistance. Je voudrais citer en premier lieu Carole Bouquet qui nous a fait l'extrême gentillesse de nous dire des poèmes de Daumal, Char et Aragon. Au-delà de son charme extraordinaire, nous avons été touché par l'émotion et la sincérité de sa voix. Avec elle, le Club des poètes ainsi que des collégiens et lycéens ont pu réciter des textes ou jouer de la musique : guitare, flûte et violon. Un sympathique pot de l'amitié a suivi cette rencontre. Nous remercions particulièrement notre vice-président M. Jean-Pierre Levert, dont l'aide nous a été précieuse.

Nous devons également saluer le magnifique travail de M<sup>me</sup> Jeannine Calba à Dijon. Dans une salle du Conseil général de Côte d'Or, nous avons pu assister à un récital qui a laissé la part belle aux classes de collèves et lycéens présents. Seuls ou en groupe, les élèves ont récité des textes avec émotion, parfois accompagnés d'un instrument. Un groupe de musiciens – guitare, accordéon et chant – nous a interprété quelques chansons de Résistance, par exemple l'*Affiche*

*rouge* d'Aragon, que les organisateurs ont eu la bonne idée de projeter sur un grand écran. Toutes ces œuvres ont été replacées dans leur contexte historique et littéraire, chaque auteur ayant été présenté de façon détaillée. Nous restons admiratifs devant la minutie avec laquelle ce récital a été préparé et nous tenons à en féliciter les organisateurs.

Jérôme Lecourtier



## Calendrier des prochaines manifestations de MER

- ▶ **Huit grands témoins évoquent le soixante-huitième anniversaire de la reconstruction de la République** au Mémorial Leclerc-Musée Jean Moulin le samedi 14 juin à 15 heures  
Après midi parrainé par la Fondation de la Résistance et organisé par «MER»
- ▶ **Assemblée générale ordinaire annuelle** des adhérents de «MER» jeudi 26 juin 2003 à 16h 30 au Mémorial Leclerc-Musée Jean Moulin
- ▶ **La Résistance de l'esprit** sera le débat d'automne de «MER» (mi-décembre)
- ▶ **Soirées thématiques «une soirée, un auteur»** organisées par le Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclouque et de la Libération de Paris et Musée Jean Moulin (ville de Paris) avec le soutien de l'association «MER».

Entrée libre et uniquement sur réservation au 01 40 64 39 41. Les conférences débutent à 18 heures.

- Jeudi 26 juin 2003  
Jean-Pierre AZÉMA  
*Jean Moulin. Le politique, le rebelle, le résistant*, Perrin, 2003
- Jeudi 2 octobre 2003  
Nicole THATCHER  
Charlotte Delbo : *une voix singulière, mémoires, témoignages et littératures*, l'Harmattan, 2003.

- Jeudi 16 octobre 2003  
Soirée exceptionnelle autour du centenaire de Jean Cavailès
- Jeudi 6 novembre 2003  
Charles ONANA  
*La France et ses tirailleurs : enquête sur les combattants de la République*, éditions Duboiris, 2003.
- Jeudi 4 décembre 2003  
Laurent DOUZOU  
*Voler les juifs. Lyon, 1940-1944*, Hachette, 2003.
- Jeudi 8 janvier 2004  
Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC  
*Les évadés d'Allemagne par l'URSS* (à paraître en 2004).
- Jeudi 5 février 2004  
Robert BELOT  
*Henri Frenay, de la Résistance à l'Europe*, Le Seuil 2003.

**Quelques moments forts du cinquième récital de la poésie de la Résistance en l'Hôtel national des Invalides...**  
 1 - Carole Bouquet a ravi le public par l'émotion et la sincérité de sa voix.  
 2 - Vue de l'assistance. Ce récital, dont le succès ne se dément pas d'année en année, est l'occasion d'une belle rencontre intergénérationnelle rassemblant des jeunes

lycéens, des adhérents de «MER» et des pensionnaires de l'Institut national des Invalides.  
 3 et 4 - Quand musique et poésie se répondent.

**...décliné pour la première fois à Dijon**  
 5 - Vue de Dijon.  
 6 - Des collégiens ont récité des textes avec émotion.

Photos : Marc Fineltin

### Adhésion :

si vous voulez donner un avenir au devoir de mémoire, adhérez à «Mémoire et Espoirs de la Résistance» !

- Cotisation 15 € (+ 6 € pour «Résistance et Avenir»). Chèque à libeller à «Mémoire et Espoirs de la Résistance», Place Marie-Madeleine Fourcade, 16-18 place Duplex, 75015 Paris

- Tél./Fax : 01 45 66 92 32
- courriel : memoresist-mer@club-internet.fr
- Site internet : www.memoresist.org
- Informations complémentaires sur les sites internet : www.charles-de-gaulle.org www.fondationresistance.org

# Association pour des Études sur la Résistance

## CAMPAGNE NATIONALE DE L'AERI : les de fabrication

Les premiers cédéroms sur la Résistance locale de la campagne nationale de l'AERI, organisée sur tout le territoire, seront disponibles au début de l'été : les premiers – ceux de l'Oise et la Corse – seront bientôt suivis par les cédéroms de l'Ardèche, l'Yonne, la Haute-Savoie, la Meuse... Cette édition marque le premier pas d'un grand travail de mémoire et d'histoire, entrepris il y a quatre ans.

### La Résistance dans l'Oise

Si les souvenirs de la Première Guerre mondiale sont encore présents parmi une population qui a connu l'âpreté des combats qui se sont déroulés alors sur une partie du département, ils ne suffisent pas à expliquer les réactions de la population oisienne, à partir de septembre 1940.

Comme dans le reste du pays, d'autres facteurs entrent en ligne de compte.

La naissance de la Résistance oisienne a, sans aucun doute, été accélérée par des facteurs d'ordre géographique et stratégique.

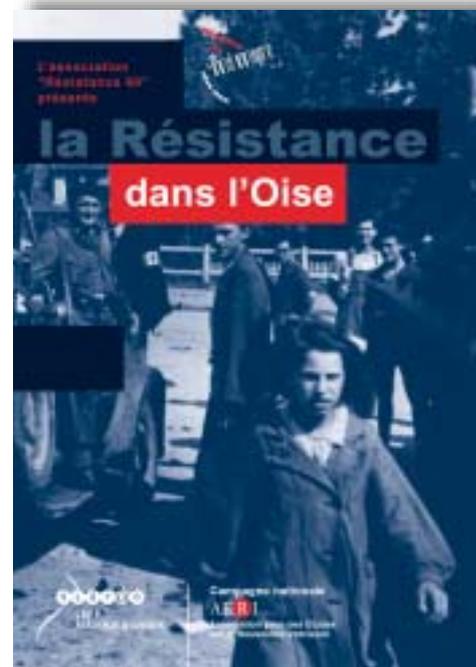
Si les premiers sabotages dans le sud du département sont réalisés par des résistants venus de Paris, si les premières opérations « pick-up » et les premiers parachutages sont l'œuvre de résistants étrangers au département, les Oisiennes et les Oisiens ont très vite compris l'importance et le sens de ces actions et ont décidé d'en prendre en charge la réalisation.

Les individualités, disséminées sur tout le département, ont donc fédéré leurs efforts, leurs actions, leur propagande.

Des mouvements et des réseaux se sont formés, les frontières entre ces différentes organisations ne sont pas étanches ; le passage de l'un à l'autre, quand ce n'est pas la simultanéité de l'engagement, sont fréquents.

Cette profusion n'a jamais été synonyme d'impuissance et les autorités d'occupation comme celles de Vichy ont, très rapidement, vu et compris le danger. La répression est sévère, elle s'abat sur toute la Résistance oisienne avec des succès indéniables, d'octobre 1943 à janvier 1944. Cette période sombre pour l'histoire de la Résistance départementale, car marquée par l'arrestation des principaux responsables d'organisations, est aussi celle où se met en place l'unité de ces organisations par la création du Comité départemental de libération clandestin. La force de la Résistance se lit aussi dans la rapidité avec laquelle elle réussit à reconstituer ses cadres.

Malgré les bombardements alliés, qui ne détournent pas l'opinion publique, malgré la répression des troupes d'occupation qui, à partir de



Couverture du cédérom Oise  
Photographie d'Edmond Sauvage, Gaston Legrand et Charles Schaefflé  
coll. Résistance 60.

juin 1944, multiplient les prises d'otages et les déportations, les semaines qui suivent la Libération ouvrent une période d'intense activité de la Résistance oisienne qui prépare la Libération du département par les troupes alliées, entre le 28 août et le 2 septembre 1944.

Jean-Pierre Besse  
Association «Résistance 60»

### Autres éditions de l'AERI

#### *Résistantes, de l'ombre à la lumière.*

Film de Rolande Trempe, réalisé par Cécile Favier, produit par l'AERI et Kubilaikan Production.

Ce documentaire de 52 minutes, a été diffusé sur la chaîne câblée Odyssee pour la journée des femmes le 8 mars dernier, une nouvelle diffusion est prévue sur Histoire, à la fin du mois de juin 2003.

*Ce film est dédié à la foule anonyme des femmes françaises et étrangères, résistantes ou victimes de la répression sous l'occupation allemande.*

Dans le courant de l'été, des cassettes du film seront disponibles (indication des lieux de diffusion sur demande à l'AERI).

Cassette du film de Rolande Trempe  
*Résistantes de l'ombre à la lumière.*



© AERI-Kubilaikan Production

# Intérieure (AERI)

## Les premiers cédéroms sont en cours

### La Résistance en Corse

L'apport de la Résistance corse s'inscrit dans un effort national commun pour rejeter l'asservissement, l'oppression, pour garder à la France sa place parmi les nations libres et pour restaurer les libertés qui fondent notre civilisation. Elle a aussi des caractères spécifiques : ils tiennent à ce que l'esprit de Résistance y est opposé non seulement au vainqueur allemand de 1940, mais aussi et surtout à l'Italie fasciste qui dès les années 1930 affiche son projet de l'enlever à la France et de l'intégrer à l'Italie. La lutte contre l'irréductibilité commence avant la guerre, mais les victoires de l'Axe lui donnent un caractère d'urgence, accentué avec l'occupation de novembre 1942.

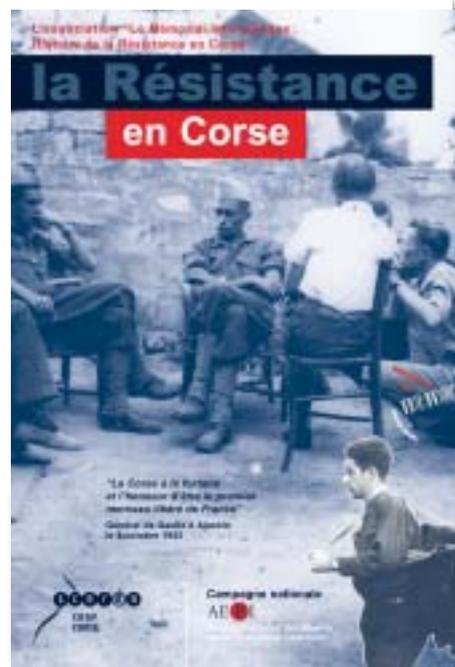
Donc, le premier objet de la résistance régionale est de garder la Corse dans l'espace français.

La Résistance intérieure est restée partout divisée jusqu'en 1943. La Corse n'a pas fait exception car les clivages politiques et les divergences de vues tactiques s'y retrouvent, comme ailleurs. Mais l'unification des organisations y est réalisée en quelques mois, d'avril à juillet 1943 par le ralliement presque unanime au Front national corse. Non sur les injonctions d'une direction nationale, mais à l'initiative des Corses eux-mêmes, pressés par la nécessité, dans l'isolement où il se trouvent, de faire front contre l'ennemi sans considérer d'autre objectif plus important que leur libération. En septembre et octobre 1943,

quand les combats ont lieu, il n'y a plus de désunion et la réussite appartient à tous. Quand l'ordre de soulèvement est reçu par les patriotes le 9 septembre, il est obéi alors qu'aucun débarquement n'a encore eu lieu et qu'une division blindée vient renforcer la présence allemande. Ce sont les résistants qui déclenchent le processus de la Libération.

Cette unité et ce courage sont un exemple en cette année décisive où l'œuvre de Jean Moulin porte aussi ses fruits et où l'espérance revient : c'est ainsi que la nouvelle est reçue dans les maquis du continent.

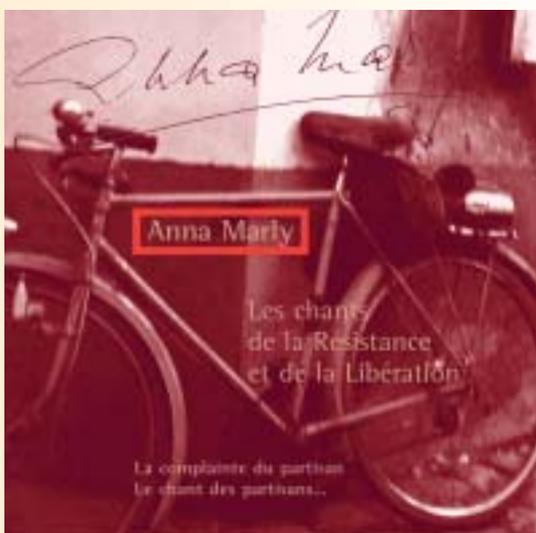
La libération de la Corse est précoce : elle est antérieure de huit mois à celle de la Normandie et de dix mois à celle de la Provence. «Premier morceau libéré de France» comme le dit le général de Gaulle, elle est un précédent et un espoir. D'autant plus que c'est un corps expéditionnaire français qui arrive d'Algérie au secours des insurgés. Certes, la conjonction de facteurs aussi divers que la débâcle politique et militaire de l'Italie et que les intérêts stratégiques des Alliés en méditerranée rendent possible l'heureuse issue de l'audacieuse initiative de la Résistance corse. Celle-ci marque en tout cas le retour de troupes françaises dans l'effort de guerre et offre aux Alliés une excellente base pour les opérations en Italie dès 1943 puis en Provence en 1944.



Couverture du cédérom Corse  
Photographie de l'aspirant Michelin  
prise à l'Ospedale le 20 septembre 1943  
fonds privé famille Michelin.

Dès novembre 1943, les Corses sont mobilisés. Instruits en Algérie, ils partent ensuite se battre en Italie puis sont dans tous les combats pour la libération de la France. La terre corse et sa population sortent donc de la sombre période de la défaite et de l'asservissement. La Résistance donne des soldats aux Français Libres. ●

**Disque des chants de Résistance et de Libération d'Anna Marly**  
Anna Marly a souhaité éditer un CD reproduisant tous ses chants de Résistance et de Libération, dont *Le Chant des Partisans* (paroles de Maurice Druon et Joseph Kessel) est le plus bel exemple, pour perpétuer le souvenir auprès des jeunes générations, mais aussi pour leur transmettre la force et l'optimisme de la Résistance. Ce disque sera édité dans le courant de l'été (indication des lieux de diffusion sur demande à l'AERI).



Disque des chants de Résistance et de Libération d'Anna Marly.

**Hélène Chaubin**  
Association «Le Mémorial informatique :  
Histoire de la Résistance en Corse»

#### Renseignements

AERI (association loi 1901 d'intérêt général)  
Association pour des Études sur la  
Résistance Intérieure, affiliée à la Fondation  
de la Résistance

- Sièges sociaux et bureaux :  
16-18 place Duplex - 75015 Paris
- Tél. : 01 45 66 62 72
- Fax : 01 45 67 64 24
- Site internet : [www.aeri-resistance.com](http://www.aeri-resistance.com)
- E-mail : [contact@aeri-resistance.com](mailto:contact@aeri-resistance.com)

# La MANIFESTATION du 10 MARS à Romans-sur-Isère (Drôme)

Le 16 février 1943, le Service du Travail Obligatoire est instauré en France. Rapidement des manifestations de protestation organisées par la Résistance vont avoir lieu (prise de parole dans les gares, obstruction des voies lors du départ des trains de requis...). Seule une de ces manifestations a fait l'objet de prises de vues, celle de Romans-sur-Isère. À la Libération, ces clichés largement diffusés vont devenir les symboles de la lutte de la Résistance contre le STO. Nous avons demandé à Alain Coustaury, professeur d'histoire-géographie à la retraite, de retracer pour les lecteurs de *La Lettre de la Fondation de la Résistance* le déroulement de cette manifestation, en l'état actuelle des sources disponibles, et les conditions dans lesquelles furent prises ces photographies uniques.

## Romans en 1943

En mars 1943, même en difficulté Vichy ne vacille pas encore. Devant la montée d'une Résistance, le régime se crispe. La Milice a été créée le 31 janvier 1943, le STO (service du travail obligatoire) le 16 février 1943.

Dans la Drôme, à Valence, défilent des sections de la Franc-garde, organe militarisé de la Milice de la Drôme, constituée le 28 février 1943. Le 14 mars, à Romans, se tient l'assemblée constitutive de la Milice. Le journal de Valence, *Le petit valentinois* publie à plusieurs reprises des publicités incitant les jeunes à entrer dans la Légion des Volontaires Français. Mais il est vrai que ni la Milice, ni la LVF ne remportent un grand succès de recrutement. Cependant, leur existence montre dans quelle ambiance les manifestants se trouvaient.

On peut ajouter qu'une partie du clergé, surtout dans le haut clergé, acceptait encore le régime de Pétain. L'évêque de Valence écrit, à l'occasion des vœux du Nouvel An 1943 « Je mettrai quelque temps à pardonner aux Français égarés qui en appelant les Américains et les Anglais dans notre empire, nous ont rejetés dans la guerre, alors que tout l'effort de ce grand sage [Pétain] que le monde entier admirait, était de nous en tenir éloignés jusqu'à la fin » dans *La semaine religieuse du diocèse de Valence* du 9 janvier 1943. À Romans, le témoignage de l'abbé Lemonon, un des manifestants, est net sur cet aspect.

L'acte de refus du 10 mars 1943 marque une rupture. En retracer avec précision le déroulement ne peut que contribuer à rendre un hommage aux manifestants.

## La préparation et le déroulement de la manifestation

Le capitaine Vincent-Beaume des MUR, personnage important de la résistance locale, est informé par Jean Chapus, chef de gare de Romans, du passage, en gare de Romans, d'un train spécial en provenance de Grenoble le 10 mars, afin de convoier environ 300 requis du STO.

Les MUR de Romans et de Bourg de Péage (rive gauche de l'Isère) se réunissent le 8 mars pour organiser une manifestation à objectifs multiples la veille du départ, le 9 mars, à 18 heures, devant la Bourse du Travail.

Une cinquantaine de tracts sont rédigés à la main. Ils appellent à protester contre les départs en Allemagne, contre la faiblesse des salaires, pour un meilleur ravitaillement. Les tracts sont distribués par les délégués syndicaux dans les usines, passent de main en main.

Le 9 mars, à 18 heures, à la sortie des usines, les manifestants se dirigent vers la Bourse du Travail. Avertie, la police cerne le bâtiment. 2000 à 3000 personnes, ce qui est beaucoup pour une agglomération de 25 000 habitants se regroupent alors place du maréchal Pétain. Les élèves de l'École de Gendarmerie de Romans tentent de les faire circuler. Mais comme ce sont souvent des jeunes qui se sont engagés pour échapper au STO, ils sont plutôt passifs. La manifestation dégénère. Les sièges ou lieux de rassemblement des collaborateurs sont pris à partie, saccagés. La manifestation se termine vers 20 heures. Au même moment, se réunissent des membres de deux organisations particulièrement actives : les Jeunesses Communistes et la Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Six représentants de chaque organisation, entre autres, Marcel Chauvet, Jean Perriolat, Émile Basset, l'abbé Lémonon pour la JOC, Auguste Blanchard pour les JC décident de faire arrêter le travail dans les usines pour s'opposer au départ des requis du STO. La manifestation du 10 mars s'inscrit donc dans un mouvement de contestation organisé par ce que l'on peut considérer comme étant la Résistance romanaise. Mais elle a également un caractère spontané dans la mesure où beaucoup de personnes accompagnant les requis n'étaient pas au courant de cette préparation et ont fortement augmenté le nombre des manifestants.

Le samedi 10 mars, dès 10 heures du matin, des Romanais et des Péageois se retrouvent sur la place de la gare. La foule augmente avec l'arrivée des requis et des personnes qui les accompagnent. Quand le train arrive, des manifestants obstruent la voie.

L'étude chronologique de la manifestation a été décrite dans de nombreux ouvrages. Il semble-

rait pourtant qu'un document incontournable n'ait pas été suffisamment utilisé. Il s'agit du rapport du chef de gare, de l'époque, à ses supérieurs. Sa précision remet en cause le déroulement communément admis : un train de requis arrivé vers 12 heures serait reparti avec 4 ou 5 heures de retard, ne transportant que quelques dizaines de requis alors qu'il serait arrivé avec plus de 300.

Le rapport est intitulé : Région sud-est, exploitation 7<sup>e</sup> arrondissement, Romans ; n° 46 cq : incidents suite départ des ouvriers pour l'Allemagne.

On peut le résumer ainsi :

1<sup>er</sup> train : arrivée du train N° 1610 en provenance de Grenoble et à destination de Valence ; départ prévu à 12h40. C'est la locomotive de ce train que l'on voit sur les photos avec les manifestants l'empêchant d'avancer.

2<sup>e</sup> train : train N° 6095, provenant de Valence, arrêté au sémaphore, ne pouvant entrer en gare ; les manifestants font dérailler le dernier wagon (N° Fa 37194) qui engage les 2 voies.

Utilisation de la locomotive du 1610 pour tirer le wagon, le remettre sur les rails et dégager les voies.

Le train 1610 repart avec 2h 05 de retard et non avec 4 ou 5 heures comme il est communément admis. Cette valeur du retard est confirmée par un rapport de la Gendarmerie du 24 mars.

3<sup>e</sup> train : 15h 30 : arrivée d'un train de secours désormais inutile puisque le wagon avait été remis sur la voie ; retour de ce train à son dépôt à 17h 30.

4<sup>e</sup> train : le N° 4170, achemine « une trentaine de travailleurs, sur les 300 qui devaient partir ». Il y a eu donc 4 convois : 2 en direction de Valence le 1610 et le 4170, un le 6095 en direction de Grenoble et un train de secours.

Il y a omission dans la version traditionnelle de deux ou trois de ces trains. On a regroupé deux trains en un seul, le 1610 et le 4170. Pourquoi ? Si le 4170 n'a transporté qu'une « trentaine de requis » où sont passés les autres ? Ont-ils emprunté le 1610 ? Se sont-ils enfuis, récupérés par les organisations de la Résistance ? Où ont-ils été dirigés ? Qui les a hébergés ? Je n'ai trouvé aucune réponse précise à ce sujet.

# RS 1943

Le retard du 1610, exagéré dans les publications, explique la confusion trop souvent faite avec le 4170.

Cela amène à préciser les conditions du départ du 1610.

Combien de requis emmène-t-il à Valence? Difficile de le dire. Un témoin se souvient que des requis sont remontés dans le train, d'autant plus facilement que ce dernier devait, sur ordre du chef de gare, rouler à vue jusqu'à Alixan, des manifestants risquant de déboulonner les rails. D'autres auraient rejoint le train à Valence. Un témoin oculaire se souvient même avoir vu, juché sur la guérite du serre-frein, un requis éméché, chantant « L'Internationale ».

Un autre document confirme un départ important de requis pour le STO. Les archives municipales de Romans possèdent une liste nominative des Romains et Romanaises qui sont partis au titre de la Relève (précédant le STO) ou du STO entre octobre 1942 et juillet 1943. Le 10 mars 1943, 52 Romains ont rejoint l'Allemagne ou l'organisation *Todt*, plus de 40 le 20 mars 1943. Donc on peut penser qu'un nombre très supérieur est parti le 10 mars car le train devait emmener des requis d'autres communes voisines.

Cela signifie que la plupart des requis ne se sont pas enfuis. Je n'ai trouvé aucun document attestant leur « récupération » par la Résistance. Je serais fortement intéressé par tout témoignage infirmant ce constat.

À la suite de la manifestation, le couvre-feu est appliqué dès 19 heures. Dans la nuit du 10 au 11 mars, une vingtaine d'arrestations préventives sont effectuées. Les prisonniers dirigés sur la prison de Valence, incarcérés sans mandat d'écrou, sont libérés quelques jours après, sans lever d'écrou, ce qui traduit un certain désarroi des autorités.

Cela signifie que la plupart des requis ne se sont pas enfuis. Je n'ai trouvé aucun document attestant leur « récupération » par la Résistance. Je serais fortement intéressé par tout témoignage infirmant ce constat.

## La Mémoire de l'événement se cristallise autour de photographies

Ce qui fait l'intérêt de l'événement ce sont les photographies qui y ont été prises. Paul Deval, reporter au *Petit Dauphinois* (1) est sur le toit d'un café, d'où la vue plongeante. Selon Jeanne Deval (2), ces photos ne sont pas pour le journal mais pour les archives de la Résistance du capitaine Vincent-Beaume. Lors des prises de vues, Paul Deval a été conspué par des manifestants qui avaient peur d'être reconnus sur les photos dont ils ignoraient la destination. Le développement des plaques est effectué au laboratoire de l'agence du journal et aussitôt cachées à la Maison des Jeunes. Le lendemain, le chef des Services photographiques de Vichy vient réclamer les clichés à Jeanne Deval.



Photo Alain Coustaury



Photo Paul Deval/ Coll. ministère de la Défense-SGAV/DMPA-DR

Le 10 mars 1943 à la gare de Romans-sur-Isère, manifestation à l'occasion d'un départ pour l'Allemagne de jeunes requis pour le Service du Travail Obligatoire. Les gendarmes viennent de relever et de tirer hors des voies un camion que les manifestants avaient renversé. Des hommes placent de grosses pierres dans les aiguillages pour faire obstacle. Ce célèbre cliché (4) est extrait d'un reportage réalisé par Paul Deval, reporter au *Petit Dauphinois*, directeur de l'agence photo-presse, pour le capitaine Vincent-Beaume des MUR. Ces photographies furent cachées jusqu'à la libération de Romans pour devenir un véritable symbole de l'opposition au Service du Travail Obligatoire.

La Mémoire de cette manifestation est rappelée par une plaque en gare de Romans-sur-Isère.

Prétextant que les clichés ont été détruits, elle refuse de les remettre malgré pression et promesses de dédommagements. Les clichés ne furent retirés de leur cachette que le 30 août 1944, après la libération de Romans. Aujourd'hui, les originaux sont conservés à Paris à la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (3).

Largement diffusés dans l'immédiat après guerre, ces clichés vont devenir un véritable symbole de l'opposition au Service du travail obligatoire et la manifestation, dont la portée sur l'opinion publique est indéniable, va faire l'objet de sur-interprétations.

Ainsi, actuellement, la majorité des citoyens pense que beaucoup de requis ont profité de la manifestation pour s'enfuir. Cette vision est confortée par la plaque, surmontant le cliché, scellée dans le mur de la gare de Romans qui précise que: *Sur ces voies, les Romains et les Péageois ont empêché le départ du train emmenant les requis pour le service du travail obligatoire en Allemagne*. Ce libellé est en grande partie inexact. Historiquement, il devrait être: *Des Romains et des Péageois ont retardé le départ d'un train de requis pour le STO*. En effet, beaucoup, à Romans et à Bourg de Péage critiquèrent cette manifestation. L'abbé Lémonon rapporte bien l'opposition des hautes sphères religieuses locales à l'événement. De plus, l'action des manifestants n'a pas empêché le départ du train; elle ne l'a que retardé.

Rappeler les circonstances exactes de cette manifestation n'est pas faire injure à ceux qui se sont opposés à l'occupant et au régime de Vichy. Bien au contraire, empêcher le départ de requis prend encore plus de valeur car, il fallait du courage et beaucoup de perspicacité pour prendre cons-

science de ce que représentait le STO et braver les menaces de représailles qui pesaient sur les familles.

C'est ce courage, cette clairvoyance face à un régime qui collabore de plus en plus avec les occupants qu'on a voulu commémorer en faisant de cette manifestation un acte symbolique. La photographie apposée sur le mur de la gare de Romans veut en immortaliser le souvenir. ●

Alain Coustaury

(1) Par ailleurs, Paul Deval était directeur de l'agence photo-presse. Après la guerre, il fut maire de Romans, député de la Constituante, conseiller général de Romans et vice-président du Conseil général.

(2) se reporter à l'ouvrage de Jeanne Deval, *Les années noires, Romans-Bourg de Péage 1939-1945*, Romans, compte d'auteur, 1984, 335p.

(3) NDLR: il s'agit d'une série de sept tirages originaux, datés de 1962 (24X30cm) classés sous les cotes R 1278, R 1279 (1), R 1279 (2), R 1280, R1281, R 1282 et R1283.

(4) Cette photographie est conservée à la photothèque de la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives sous la cote R 1281/classeur 99. La légende originale, dactylographiée au dos du cliché, est la suivante: « Passage à niveau de Mours, à l'extrémité ouest du quai de la gare de Romans, le chef de gare discute avec les chefs de la police sur les moyens à employer pour faire partir le train. Des hommes lancent de grosses pierres contre les rails pour faire obstacle. Les gendarmes dans l'ensemble acquis à la cause de la Résistance, étaient bien embêtés dans cette histoire. La police vient de relever et de tirer hors des voies un camion que les manifestants avaient renversé. »

## VIENT DE PARAITRE

La présence de ces titres dans «vient de paraître» ne saurait constituer un conseil de lecture mais a pour but de tenir informés les abonnés de la «Lettre», des derniers ouvrages que nous avons reçus au cours du trimestre. La Fondation serait reconnaissante à ses lecteurs de lui communiquer, le cas échéant, leur sentiment sur le contenu de ces ouvrages, afin de pouvoir en recommander la lecture.

**La ligne de démarcation (1940-1944)**  
**Éric Alary**  
 Perrin, 432 p., 24 €

**Jean Moulin. Le politique, le rebelle, le résistant**  
**Jean-Pierre Azéma**  
 Perrin, 510 p., 24 €.

**Journal de l'an 40**  
**Lucien Baclé**  
 Éd. Thélès (Tél. : 01 53 45 27 63), 135 p., 15.90 €

**Le Vercors et la zone libre de l'Alto Tortonese. Récits, mémoire, histoire**  
**Anna Balzarro**  
 L'Harmattan, 448 p., 35 €

**Devenir de Gaulle 1939-1943. D'après les archives privées et inédites du général de Gaulle**  
**Jean-Luc Barré**  
 Perrin, 440 p., 22 €

**Henri Frenay. De la Résistance à l'Europe**  
**Robert Belot**  
 Seuil, 752 p., 26 €

**Le montrougien De Rudder, résistant. Et maintes Montrougiennes aux destins exemplaires**  
**Jacques Blanc**  
 Éd. Michel Berthelot (01 47 35 02 50), 115 p., 15 €

**Grenoble et le Vercors : de la Résistance à la Libération**  
**Sous la direction de Pierre Bolle**  
 Presses Universitaires de Grenoble

**Les courants politiques et la Résistance : continuités ou ruptures ?**  
**Archives nationales du Luxembourg**  
 Actes du colloque international

de l'Hôtel de ville Esch-sur-Alzette, 24-26 avril 2002, 581p.

**Les femmes dans la Résistance en France**  
**Sous la direction de Mechthild Gilzmer, Christine Levisse-Touzé et Stephan Martens**  
 Actes du colloque international de Berlin, 8-10 octobre 2001 organisé par le Mémorial de la Résistance allemande de Berlin et par le Mémorial du maréchal Leclerc de Hautecloque, Musée Jean Moulin, Paris.  
 Tallandier, 430 p., 22 €

**La main-d'œuvre française exploitée par le III<sup>e</sup> Reich**  
**Textes rassemblés et édités par B. Garnier et Jean Quellien avec la collaboration de Françoise Passera**  
 Actes du colloque international de Caen, 13-15 décembre 2001 organisé par le Centre de recherche d'histoire quantitative Centre de recherche d'histoire quantitative (Caen), 704 p., 35 €

**La Violence de guerre, 1914-1945**  
**Sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, Christian Ingrao et Henry Rousso**  
 Éd. Complexe/IHTP, 348 p., 22. 90 €

**Voler les juifs. Lyon, 1940-1945**  
**Laurent Douzou, avec la collaboration de Bénédicte Gavand et Annie-Claire Janier-Malnoury**  
 Hachette, 356 p., 22 €

**Alvin Johnson et Varian Fry. Au secours des savants et artistes européens 1933-1945**  
**Anne-Marie Duranton-Crabol**  
 Préface de Laurent Jeanpierre  
 Éd. Michel Houdiard (Tél. : 01 45 42 52 27), 111 p., 13 €

**Jean Cavaillès. Un philosophe dans la guerre 1903-1944 (rééd.)**  
**Gabrielle Ferrière**  
 Préface de Jacques Bouveresse  
 Éd. du Félin (10, rue de la Vacquerie 75 011 Paris), coll. Résistance-Liberté-Mémoire, 249 p., 20 €

**Avec de Gaulle. Témoignages. Tome 1 La guerre et la Libération (1939-1945)**  
**Fondation et Institut Charles de Gaulle**  
 Éd. Nouveau Monde, 251 p., 26 €

**Journal des années noires 1940-1944 (rééd.)**  
**Jean Guéhenno**  
 Gallimard, 441 p., 5.90 €

**Blouses blanches, étoiles jaunes. L'exclusion des médecins juifs en France sous l'Occupation (rééd.)**  
**Bruno Halioua**  
 Préface du professeur Bernard Glorion, président du Conseil national de l'Ordre des médecins  
 Éd. Liana Lévi (Tél. : 01 44 32 19 30), 285 p., 10 €

**Pour une sociologie du nazisme**  
**Jean Hartley**  
 L'Harmattan, 366 p., 28 €

**Les Français sous Vichy et l'occupation**  
**Pierre Laborie**  
 Éd. Milan, 64 p., 4 €

**Mémoires patriotiques et Occupation nazie. Résistants, requis et déportés en Europe occidentale. 1945-1965**  
**Pieter Lagrou**  
 Éd. Complexe, 359 p., 29. 80 €

**Gabriel Péri, la double loyauté : annexes et documents**  
**Robert Montdargent**  
 Temps des cerises (Tél. : 01 49 42 9911), 200 p., 15.24 €

**Revue d'histoire des Chemins de fer. Hors série 7**  
 Ce numéro de la revue trimestrielle de l'Association pour l'histoire des chemins de fer de France (AHICF) est consacré aux « cheminots dans la guerre et l'occupation ». Dix-neuf témoignages et récits inédits ou peu connus recueillis et choisis par l'AHICF à la suite de son 8<sup>e</sup> colloque « Une entreprise publique dans la guerre, la SNCF 1939-1945 » démontrent la richesse des sources à présent disponibles et appellent à de nouvelles recherches.  
 Pour se procurer ce numéro (18 €) s'adresser à l'Association pour l'histoire des chemins de fer de France 19 rue d'Amsterdam 75 008 Paris (01 42 82 71 70).

**La liberté, c'est mon plaisir. 1940-1946**  
**Robert de la Roche-Foucauld**  
 Perrin, 121 p., 14 €.

**La justice du pire. Les cours martiales sous Vichy**  
**Virginie Sansico**  
 Payot, 258 p., 21

**La Belgique sous l'Occupation allemande 1940-1944 (rééd.)**  
**Paul Struye et Guillaume Jacquemyns**  
 Édition préfacée et annotée par José Gotovitch  
 Éd. Complexe/Centre d'études et de documentation Guerre et Société contemporaine de Bruxelles (CEGES), 440 p., 29,80 € franco de port

**Le procès de Nuremberg.**  
**Jean-Marc Varaut**  
 Perrin, 419 p., 22. 50 €

**Le procès de Bordeaux. Les Malgrè-nous et le drame d'Oradour**  
**Jean-Laurent Vonau**  
 Préface d'André Bord  
 Éd. du Rhin, la Nuée Bleue (Tél. : 03 88 15 77 27), 255 p., 20 €

**Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli (rééd.)**  
**Annette Wiewiorka**  
 Hachette, 506 p.

## A LIRE

Parmi les livres reçus nous choisissons quelques titres qui nous ont particulièrement intéressés et dont nous vous conseillons la lecture. Vous pouvez retrouver d'autres compte-rendus de lecture sur notre site [www.fondationresistance.org](http://www.fondationresistance.org) à la rubrique « Nous avons lu »

**Petit Louis. Histoire d'un héros de la Résistance.**  
**Dominique Missika**  
 Hachette, 245 p., 17 €

Louis Goudard dit Petit Louis, qui connaîtrait sans ce passionnant livre-témoignage ce futur « héros-anonyme de la Résistance » ?

*Petit Louis* fait partie de ces centaines de milliers de Français, viscéralement attachés à leur République, qui refusèrent la défaite et l'occupation, la vue des uniformes *feldgrau*, le coupable attentisme vichyssois de 1940 et décidèrent de ne pas rester les bras-croisés. Autodidacte, quelques erreurs de jeunesse bien vite rattrapées, mobilisé en juin 1940, quelques jours plus tard

c'est la retraite, l'armistice et les Chantiers de jeunesse, où Louis sera plutôt mal à l'aise. À travers le parcours de *Petit Louis*, retourné à la vie civile en février 1941, Dominique Missika brosse un tableau saisissant du vécu quotidien de ces millions de gens de la France de ces années dramatiques. Fin 1942 et début 1943, les Français « paniers vides et ventres creux » vont peu à peu se lasser des discours et des appels du maréchal Pétain. Pour sa part, *Petit Louis*, vingt-trois ans, las « du bourrage de crâne » entre

le maquis Vendémiaire contre les mitrailleuses allemandes, ses difficultés pour s'armer et se ravitailler devant la terrible répression de la Milice et des GMR.

Début 1944, l'occupant accumule les revers, la Résistance malgré ses terribles pertes, est chaque jour plus efficace, pas un jour sans coup de main, sabotages, exécutions de traîtres « miliciens assassins, fusillés demain ».

Lyon, « métropole de la Résistance » est placée, par les Allemands et ses séides depuis novembre 1942 sous haute surveillance. La *Gestapo* de Barbie traque les maquisards souvent avec l'aide du Deuxième bureau de la Milice dirigé par un certain Paul Touvier.

Devenu responsable régional des renseignements FTP-MOI, en juin 1944, la chance va lâcher *Petit Louis*, trahi par l'un de ses agents, il est arrêté et emmené au siège de la Milice à Lyon. Pendant d'interminables journées il est sauvagement torturé, devant un Paul Touvier qui attend, impatient, les « résultats des interrogatoires ! ».

Pour venger l'exécution par des résistants de Philippe Henriot, le 28 juin 1944, les miliciens choisissent huit otages qu'ils veulent fusiller. Un seul sera épargné : *Petit Louis*, seul otage à ne pas être de confession juive et qui deviendra donc le dernier et seul témoin de la fusillade de Rillieux-la-Pape.

À la libération de Lyon, Louis Goudard en héros sort de l'ombre tandis que Paul Touvier fuyant la justice va mener pendant quarante-cinq ans une longue et misérable cavale.

Dans ce livre, qu'il faut lire, Dominique Missika non seulement fait revivre l'extraordinaire parcours d'un « héros-anonyme » de la Résistance, mais surtout brosse une succession de tableaux passionnants. En particulier celui de l'action de ces maquis FTP au premier rang desquels les « bataillons de la MOI » qui furent l'une des forces parmi les plus actives de la Résistance. Retenons aussi celui des tristes personnages de la Milice et de leurs exactions, de la cavale du peu reluisant Paul Touvier, qui grâce à de nombreuses complicités ne sera arrêté que le 24 mai 1989.

En avril 1994 une dernière fois le regard de Louis Goudard croisera celui de Paul Touvier qui au terme de son procès est condamné à la prison à perpétuité.

**Jean Novosseloff**  
Secrétaire général adjoint  
de MER

- (1) Conseiller éditorial : Denis Peschanski, Paris, Tallandier, 2003, 367 p.
- (2) Pour reprendre l'expression chère à Pierre Laborie. Cf. *Les Français des années troubles*, Desclée de Brouwer, 2001
- (3) Dans le même esprit, nous nous permettons de signaler la parution récente d'un petit ouvrage lumineux rédigé par Pierre Laborie, *Les Français sous Vichy et l'Occupation*, Toulouse, Milan, collection « Les essentiels », 2003, 63 p.
- (4) Arlette Farge, *Le bracelet de parchemin. L'écrit sur soi au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bayard, 2003, p. 87.
- (5) Pour ces résistants, l'engagement n'est-il pas par essence foi et espoir ?
- (6) Marcel Rayman, FTP-MOI, organisateur de l'attentat contre Julius Ritter, écrit à sa mère : « *Je t'aime, je t'embrasse, mais les mots ne peuvent dépeindre ce que je ressens. Ton Marcel qui t'adore et qui pensera à toi à la dernière minute. Je t'adore et vive la vie* » (21 février 1944)
- (7) « *On ne peut des fois qu'être [dé] passé et se plier aux coups de la destinée.* », écrit Samuel Tyzelman le 19 août 1941 dans la lettre adressée à sa famille.
- (8) Toulouse, éditions Privat, 2002, 238 p.
- (9) La Documentation française, 2001.
- (10) Paris, Gallimard, 2002, 549 p.
- (11) Sur ce sujet et sur les immenses et douloureuses contradictions éprouvées par les responsables et les bénévoles de ces œuvres d'entraide, voir le très beau documentaire de Jacqueline Veuve, *Journal de Rivesaltes*, Suisse, 1997
- (12) d'après l'ouvrage d'Éric Alary, *Un procès sous l'occupation au Palais-Bourbon*, Paris, Assemblée nationale, 2000.
- (13) Condamnés à mort, ils sont fusillés le 9 mars 1942 au Mont-Valérien.

## POUR EN SAVOIR PLUS

► Ce dossier n'ayant pas abordé certains aspects de la question, nous nous permettons de vous renvoyer à un certain nombre de références bibliographiques complémentaires.

**ALARY (Éric), *Un procès sous l'occupation au Palais-Bourbon : mars 1942 : rapport demandé par M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale***, Paris, Assemblée nationale, 2000, 158 p.

**BANCAUD (Alain), *Une exception ordinaire : la magistrature en France, 1920-1950***, Paris, Gallimard, 2002, 528 p.

**BERLIERE (Jean-Marc), *Les policiers français sous l'occupation : d'après les archives inédites de l'épuration***, Paris, Perrin, 2001, 388 p.

**COURTOIS (Stéphane), PESCHANSKI (Denis) et RAYSKI (Adam) *Le sang de l'étranger. Les immigrés de la MOI dans la Résistance***, Paris, Fayard, 1994, 472 p.

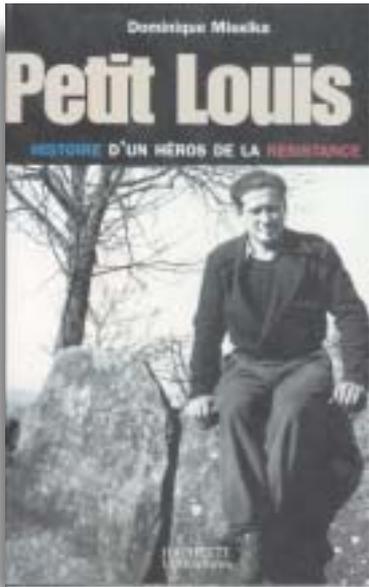
**FARCY (Jean-Claude) et ROUSSO (Henry), « Justice, répression, persécutions en France (fin des années 1930- début des années 1950) » *Cahier de l'IHTP N°24***, juin 1993, 165 p. [bibliographie abondamment commentée].

**PEDRON (Pierre), *La prison sous Vichy***, Paris, éditions de l'atelier, 1993.

**ROSSEL-KIRSCHEN (André), *Le procès de la Maison de la Chimie (7 au 14 avril 1942). Contribution à l'histoire des débuts de la Résistance armée en France***, Paris, L'Harmattan, 2002, 196 p.

**SANSICO (Virginie), *La justice du pire : les cours martiales sous Vichy***, Paris, Payot, 2003, 258 p.

► Enfin, vous trouverez sur le site Internet de la Fondation de la Résistance [www.fondationresistance.org](http://www.fondationresistance.org) dans la rubrique « Actualité » un dossier thématique « Les résistants dans les prisons de France » réalisé à l'occasion de l'exposition « Si hauts que soient les murs. Histoire et postérité des 1 400 résistants du bataillon d'Essyes ».



© Hachette Littératures

progressivement dans la Résistance. Il commence à l'usine par distribuer « quelques papiers subversifs », dans les boîtes aux lettres, les entrées d'immeubles et sur les banquettes des autobus ce sont des journaux clandestins qu'il sème. Aux premiers jours de juin 1943, *Petit Louis*, bascule définitivement dans la clandestinité et rejoint le maquis Vendémiaire, situé dans les monts du Lyonnais et soutenu efficacement par la population. Ayant donné un nouveau sens à son existence, la rude vie des maquis qui l'attend ne lui pèse pas, et il se sent à l'aise parmi ces Espagnols, Juifs polonais, hongrois, tchèques, pour beaucoup anciens des Brigades internationales aux itinéraires hors du commun, tous amoureux de la France, qui forment le groupe Carmagnole dans ce maquis FTP-MOI. Suivant le mot de René Char, poète et résistant, « pour cette cohorte disparate composée d'enfants trop choqués et mal aguerris, [...] d'ouvriers par tradition soulevés », le temps de l'action est venu. En suivant le combat de *Petit Louis*, qui ne cessera jamais et que rien n'arrêtera, on lit tout au long de ce récit prenant, la lutte que mène à mains nues



## LE PRÉFET VICTOR CONVERT, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FONDATION DE LA RÉSISTANCE

Le préfet Victor Convert, a été nommé directeur général de la Fondation de la Résistance, à compter du 2 avril 2003, succédant au préfet Nicolas Theis, parti à la retraite, qui avait pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> novembre 1999. À cette occasion, nous lui avons posé les trois questions suivantes :

**Vous dirigez depuis quelques semaines la Fondation de la Résistance. Pouvez-vous nous dire quel a été votre parcours ?**

Originaire de l'Ain, je me suis orienté très jeune vers le service de l'État qui, dans un pays comme le nôtre, depuis plus d'un millénaire, est à l'origine de notre Nation en même temps qu'il en garantit la continuité, aussi bien dans les périodes glorieuses que, hélas, dans celles qui le sont moins.

Affecté, à la sortie de l'École nationale d'administration, dans le corps préfectoral, j'ai délibérément voulu suivre une carrière strictement professionnelle, alternant des affectations fonctionnellement et géographiquement très diversifiées, marquée notamment par quatre postes

de préfet, successivement dans le Tarn-et-Garonne, l'Aude, le Cher et la Manche.

Depuis 1998, je présidais l'Institut national d'études de la sécurité civile, qui est un établissement public de recherche, de formation et de diffusion dans tous les domaines des risques involontaires qu'ils soient d'origine humaine, naturelle ou technologique.

**Qu'est-ce qui vous a amené à accepter ce poste ?**

Si j'avais dû suivre une autre voie, j'aurais été historien, pour m'adonner à la recherche aussi bien qu'à l'enseignement. Je n'ai donc pas hésité à accepter la responsabilité de directeur général dans une Fondation dédiée à la Mémoire en même temps que tournée vers les nouvelles générations.

J'observe au surplus que l'époque de référence de cette Fondation, les années 1940-1944, m'offre depuis longtemps l'occasion d'une méditation personnelle sur l'extraordinaire enchevêtrement que notre pays a connu à ce moment là entre des forfaits criminels résultant de conduites d'abandons et de déshonneur d'une part, la nombreuse et souvent douloureuse cohorte des actes de résistance à la barbarie et à l'ignominie d'autre part.

**Quels sont actuellement les projets de la Fondation de la Résistance ?**

Sous l'autorité du président Mattéoli et de l'ensemble des membres de son conseil d'administration et avec la collaboration du comité historique et pédagogique, je ne puis que marcher dans les traces laissées par mon prédécesseur et ami Nicolas Theis dont les axes majeurs, en étroite liaison avec les associations filles MER et AERI, sont les suivants :

- la participation à la formation civique des jeunes par le biais du Concours national de la Résistance et de la Déportation ;
- la sauvegarde des archives de la Résistance encore détenues par des particuliers ;
- l'organisation de manifestations culturelles permettant de mieux faire connaître l'histoire de la Résistance au grand public (MER) ;
- la réalisation de cédéroms sur l'histoire de la Résistance dans les départements (AERI) ;
- la mise à disposition d'une documentation sur cette période de notre histoire grâce à notre site Internet, à nos publications et à notre centre de documentation. ●

### Nouvelles d'archives

Dans cette nouvelle rubrique, nous vous présenterons les fonds concernant la Seconde Guerre mondiale récemment versés aux Archives nationales et dans les différents services d'archives du ministère de la Défense qu'ils aient été ou non à la suite des actions de sensibilisation de la « commissions archives ». <sup>(1)</sup> Cette rubrique vous informera aussi des fonds rendus accessibles après travail de classement et d'inventaire.

#### Acquisitions récentes du Centre historique des Archives nationales (été 2002-printemps 2003)

- Archives d'Henri **Maux**, commissaire-adjoint à la lutte contre le chômage en zone sud de 1940 à 1943 [don de Mme Antoinette Maux-Robert].
- Archives d'Henry **Dhavernas**, fondateur en juillet 1940 du mouvement des « Compagnons de France » [don de M. Henry Dhavernas].
- Archives de Guy **Madiot** (1918-1981), ancien de l'École des cadres d'Uriage, puis instructeur à l'École des cadres de Saint-Germain-en-Laye et de Montry [don de M. Jean Gouriou].
- Documents originaux relatifs au **réseau Goëlette** : notes de service, instructions, messages et renseignements recueillis dans la clandestinité [don de MM. Francis Deloche de Noyelle et Jean-Claude Ménégoz].

- Archives de l'**Amicale des réseaux action de la France Combattante** : registre et dossiers individuels des adhérents, collection du bulletin *Gens de la Lune*, chronos de correspondance, documents relatifs aux congrès, aux assemblées générales et aux conseils d'administration, aux relations de l'Amicale avec les services spéciaux anglais et américains, aux liaisons radio des réseaux Action et aux œuvres sociales [don de l'Amicale Action].
- Archives d'Yves **Morineaux**, auteur de recherches sur les parachutages pendant la Seconde Guerre mondiale [don de M. Yves Morineaux].
- \* Archives de Paul **Docquois** (1909-1991), engagé dans la lutte clandestine au sein de Résistance-Fer [don de M<sup>mes</sup> Marie-Paule Vignaud, Colette Docquois, Nicole Marquis et Geneviève Bellone].

- \* Papiers de Roger **Convard** : lettres reçues de Jacques Decour de 1936 à 1938 et biographie de ce dernier par Paul Delanoue [don de M. Roger Convard].
- Papiers d'Éva **Golgevit** : documents relatifs à sa déportation à Auschwitz [don de Mme Éva Golgevit].
- \* Papiers de Jacqueline **Remise** : billets et courriers originaux rédigés après son arrestation et celle de son époux Claude Francis-Bœuf et parvenus à leur famille grâce à des chaînes de solidarité [don de Mme Jacqueline Remise].
- \* Papiers de Simone **Alizon** : originaux des messages jetés du train qui la conduisit en janvier 1943 à Auschwitz-Birkenau et lettres adressés à son père depuis Romainville, Auschwitz et Ravensbrück [don de Mme Simone Alizon].
- Archives de Maurice **Bayen**, relatives notamment à sa mobilisation et à sa captivité

- à l'Oflag IV D [don de Mme Jeanne-Françoise Bayen].
- \* Ensemble de pièces d'identité et de titres de rationnement ayant appartenu à Mme Renée **Alexandre**, née Jacob [don de M. Philippe Alexandre].

#### Classements récents du Centre historique des Archives nationales

- Documents relatifs au **réseau Plutus** et au Service national de l'identité et des faux papiers des Mouvements unis de Résistance (MUR) : 72 AJ 2275-2276.
- Fonds Jean **Cavallès** : correspondance adressée à ses parents et à sa sœur Gabrielle de 1915 à 1939 : 72 AJ 2299.
- Papiers de Robert **Falco**, conseiller à la Cour de Cassation, juge au tribunal de Nuremberg : 72 AJ 2302.
- Archives de Jean de **Voguë**

(mouvement « Ceux de la Résistance » ; Noyautage des administrations publiques, Conseil national de la Résistance, Comité parisien de Libération, Comité d'action contre la Déportation, Parti socialiste, Parti communiste, Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France ; action militaire de la Résistance ; État-major national FFI) : 72 AJ 2303-2306.

(1) Les acquisitions résultant directement de la campagne du *Guide du détenteur d'archives de la Résistance et de la Déportation* sont signalées par un astérisque rouge. Précisons que dans le numéro de septembre de *La lettre*, cette rubrique sera consacrée aux acquisitions des différents services d'archives du ministère de la Défense.